

# Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL

Siège social : rue du Luxembourg, 15 – 6900 Marche-en-Famenne Courriel : fewassm@gmail.com – N° BCE : 0680.919.907

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12/12/17

# **Mandataires présents**

Catherine CASSEAU SSM provincial de Namur

Geoffrey BLAFFART SSM de Comblain-au-Pont, Oupeye et Visé

Françoise BOUCHAT Centre de Santé mentale Enfants-Parents Universitaire CSMU

Constance CORLOSQUET Centre de Guidance de Seraing-Ougrée

Nicolas DAUBY SSM Accolade Généraliste

Chantal DAMBLY SSM provincial de Tamines
Chantal DELTOUR Centre de Guidance Léon Bernus

Michaël DEMELENNE SSM provinciaux de Arlon, Bastogne, Marche-en-Famenne,

Virton

Olivier DEMOUSELLE SSM provincial de Colfontaine
Rudy DEPASSE SSM provincial de Binche
Delphine DUCHENE SSM de Montegnée

Catherine DUNGELHOEFF SSM Alfa

Terry FERRIERE SSM provincial d'Andenne

Olivier GEORGES SSM de Gosselies et de Charleroi du CPAS de Charleroi

Françoise GERARD SSM Safrans
Thierry GERARD SSM de Verviers
Anna GIORGI SSM Le Padelin
Anne-Catherine GIGOT SSM Club André Baillon
Alizé LANGE SSM CPAS Flémalle
Helène LECLEF SSM provincial de Courcelles

Richard LEJEUNE SSM provincial de Mouscron

Sandra LIBERT SSM de Soignies

Isabelle LINKENS SSM de Haine Paint-Paul Salvatore LORIA SSM de Seraing-Ougrée

Sophie MEUNIER SSM du Nord et Centre Luxembourg

SSM du Tournaisis asbl

Laurence NAZE SSM provincial de Mons Francis PITZ SSM de Jambes

Charlotte PRATICO SSM Accolade Enfants

Alain ROZENBERG SSM Le safran
Valérie SAMAIN SSM Psy Chic
Nathalie VANDENBOGAERDE SSM provincial de Tournai

Sonia VANDERVEKEN SSM PsychoJ

Gwenaëlle LEFEBVRE

Benoit VAN TICHELEN SSM entre Mots

Dominique WERY Centre Familial d'Education CFE

### Mandataires excusés avec procuration :

Christophe BELLET SSM de Montignies-sur-Sambre, procuration à Chantal

**DELTOUR** 

Bernadette DE SUTTER SSM CPAS de Nivelles, procuration à Isabelle LINKENS Véronique FERY SSM de Herstal, procuration à Delphine DUCHENE Christophe KINET SSM L'Accueil, procuration à Chantal DAMBLY

Murielle LEGROS SSM provincial de Ciney, procuration à Terry FERRIERE

Véronique POURTOIS SSM Ariane, procuration au président

Dominique THEYS SSM de Wavre, procuration à Sophie MEUNIER

Olivier T'KINDT SSM provincial d'Ath, procuration à Nathalie

VANDENBOGAERDE

Luc VANDORMAEL SSM de Waremme, procuration à D. DUCHENE

### Présents invités :

Sandrine VAN ASSCHE SSM provincial de Nivelles Véronique MALOIR SSM PsychoJ Nadège GEURTS SSM l'Accueil Huy

# 1. Commentaires et approbation du compte-rendu de l'AG constitutive du 20/06/17

Le compte-rendu est approuvé.

# 2. Admission de nouveaux membres

Les 7 SSM suivants sont admis à l'Assemblée Générale de la FéWaSSM :

- le SSM provincial de Mouscron est représenté par Monsieur Richard LEJEUNE
- le SSM Accueil est représenté par Madame Nadège GEURTS
- le SSM du CPAS de Flémalle est représenté par Madame Alizé LANGE
- le SSM PsychoJ est représenté par Madame Sonia VANDERVEKEN
- le SSM Accolade Généraliste est représenté par Monsieur Nicolas DAUBY
- le SSM Accolade Enfants est représenté par Madame Charlotte PRATICO
- le SSM Club André Baillon est représenté par Madame Anne-Catherine GIGOT

# 3. <u>Démission et élection de nouveaux administrateurs</u>

# 1°) <u>Démissions annoncées</u>— <u>présentation des candidats au CA - vote</u>

Françoise GERARD (SSM Le Safran) part à la pension et démissionne donc de son mandat au CA de la FéWaSSM.

Constance CORLOSQUET quitte également le CA de la FéWaSSM puisqu'elle arrête sa fonction de directrice administrative au SSM de Seraing-Ougrée.

Deux postes sont donc à pourvoir au CA de la FéWaSSM. Suite à l'appel à candidature, deux personnes sont candidates.

Pour la Province du Brabant Wallon, il s'agit d'Alain ROZENBERG, psychologue clinicien au SSM Le Safran. Pour la Province de Liège, il s'agit de Salvatore LORIA, nouveau directeur administratif du SSM de Seraing-Ougrée.

Ceux-ci sont tous deux élus lors de cette Assemblée Générale.

### 2°) Nouvelle démission du CA

Valérie SAMAIN annonce sa démission du CA de la FéWaSSM suite à sa démission du SSM Psychic. Il est trop tard pour faire appel à candidature pour la province du Hainaut. Un poste restera donc vacant et l'appel à candidature sera fait pour l'AG de juin 2018

# 3°) Postes au CA pour les représentants des commissions de travail

Isabelle CAMMARATA est candidate au CA pour représenter la commission administrative et financière, Elle sera invitée au CA en attendant la prochaine AG de juin 2018 qui validera les désignations pour les 3 commissions.

# 4°) Poste au CA pour un représentant d'une association d'usager

L'asbl Psytoyens porte un intérêt manifeste pour faire partie du CA de la FéWaSSM mais elle n'a pas les moyens actuellement pour envoyer un représentant interne.

#### 4. Retour sur les 6 premiers mois d'activités

#### 4.1. Mise en place de l'association et structuration interne de la FéWaSSM

Réunions mensuelles du CA. Investissement important de chacun des administrateurs à travers des mandats et des dossiers différents

Un point important est la fluidité de la communication interne ainsi que celle envers les SSM membres. Ce dernier point est en cours de réflexion pour être amélioré.

Au niveau de sa structuration interne, la FéWaSSM a travaillé sur :

- le Règlement d'ordre intérieur,
- la mise en place des 3 commissions de travail,
- une rencontre avec Psytoyen,
- une réflexion sur l'apport d'un coordinateur,
- la préparation de l'AG

# 4.2. <u>Représentation de la FéWaSSM</u>

La FéWaSSM est devenue membre du Crésam et elle est représentée au CA du Crésam. Les 3 sièges au CA du Crésam sont occupés. Terry FERRIERE occupe le poste représentant les cliciniens en santé mentale, le docteur SCHONNE représente la fonction psychiatrique et Benoît VANTICHELEN représente

la fonction administrative. Chantal DAMBLY, Xavier MULKENS, Christine MOREAU et Dominique DANS sont à l'AG du Crésam.

En ce qui concerne l'UNIPSO (confédération d'associations d'employeurs), la FéWaSSM a posé sa candidature pour être membre de l'AG et elle attend la réponse de l'UNIPSO. Celle-ci est en question quant à notre candidature car il n'y a plus exclusivement l'aspect patronal dans la FéWaSSM. En attendant l'adhésion de la FéWaSSM, l'APOSSM est toujours membre de l'UNIPSO. Elle démissionnera dès l'adhésion de la FéWaSSM.

La FéWaSSM a également remis sa candidature à la Commission Santé Mentale de l'AVIQ.

# 4.3. Relation avec l'autorité publique

La FéWaSSM est déjà bien perçue comme le nouvel interlocuteur pour le Cabinet de la Santé. Elle a obtenu cette légitimité.

Lors de la rencontre avec la Ministre et le Cabinet, ceux-ci sont ouverts à une modification du décret mais la temporalité est limitée.

Le Cabinet vise une simplification administrative et vise toujours un financement au forfait.

Nous avons évoqué notre inquiétude par rapport à la note du KCE qui ébranle notre secteur, notamment sur la différence entre les sons de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> ligne. Le Cabinet nous rassure sur l'impact de cette note sur nos structures. On nous dit qu'l n'empêche que le paysage des soins de santé mentale change et qu'il nous faudra s'adapter. Dans cette mouvance, les entités fédérées garderont leur autonomie sur l'organisation. On nous dit qu'il y aura de la concertation.

Une question est posée en Assemblée sur la proposition de révision du décret par les psychiatres. Il n'y a pas eu de suites.

La FéWaSSM est repartie du Cabinet avec comme devoir d'envoyer des propositions de modification du décret. On va repartir de ce qui a déjà été fait.

La commission politique et stratégique va faire un groupe de travail et collationne les documents déjà travaillés.

Le Cabinet est déjà plus ouvert qu'au début de la constitution de FéWaSSM quant à une possibilité de financement d'un permanent. Nous pouvons introduire une demande de subvention facultative pour 2018, ce qui va être fait d'ici la fin d'année 2017.

# 4.4. Relation avec l'AVIQ

Là aussi la FéWaSSM est devenue représentative des SSM.

La question du financement des SSM a été abordée. Selon l'AVIQ, les enveloppes budgétaires devraient être augmentées pour que le financement au forfait soit possible sans défavoriser les SSM par rapport à la situation actuelle.

Le discours du Cabinet est différent puisque selon lui il n'y aura pas d'augmentation des budgets.

L'AVIQ a reconnu la désorganisation dans ses processus internes, notamment pour la liquidation des subventions. Elle s'engage à ce que la première avance soit versée dans les temps. Elle espère une équipe interne plus stabilisée.

En ce qui concerne les enveloppes dans le cadre des Accords du Non Marchands pour les SSM privés, les notifications des budgets doivent arriver sans tarder. Les montants seront les mêmes que l'année 2016, indexés.

Les SSM peuvent attirer l'attention sur les différences entre les normes d'agrément et leur réalité.

L'AVIQ pourrait donner un soutien pour l'informatisation des SSM afin de répondre aux obligations GDPR.

L'AVIQ a témoigné de sa volonté de rencontrer régulièrement la FéWaSSM.

### 4.5. Commissions de travail

L'enjeu de la FéWaSSM est de rendre notre secteur plus participatif, d'élaborer un savoir, une connaissance et une prise de position collective.

Il y a 10 ou 15 ans, les SSM étaient presque les seuls services de soins de santé mentale ambulatoires. Depuis les réformes, le paysage des soins de santé mentale a bien changé.

Les commissions de travail de la FéWaSSM ont pour but de faire participer les professionnels du terrain. Plus de 60 personnes ont participé aux premières commissions.

# Commission politique et stratégique

Il y a une émulation positive. Un tour de table des attentes a été réalisé. Il y aura un groupe de travail sur la révision du décret et un comité de vigilance sur l'actualité en santé mentale.

# • Commission éthique et clinique

Il y aura un un travail qui défend l'identité des SSM et ses pratiques cliniques et un travail de rédaction par rapport à la note du KCE sur le modèle d'organisation et de remboursement des soins psychologiques.

### • Commission administrative et financière

Ce groupe attire de nombreuses personnes. Il fera des propositions à envoyer au Cabinet sur les aspects financiers (obligations de droit social non subsidiées, plafond des consultations, réactions quant au modèle au forfait, etc...).

# 5. Validation du Règlement d'Ordre Intérieur

Le ROI fut l'un des premiers travaux du CA. Il complète les statuts de l'asbl. Il est approuvé par l'Assemblée Générale sans remarque ni modification.

### 6. Divers

Les membres ont-ils des souhaits pour la prochaine AG de juin 2018 ? La question reste ouverte.

La séance est levée.